

avec attestation fédérale

p.ex.

## Logisticienne AFP Logisticien AFP

**Domaines d'activité : distribution, stockage, transport**

<b>Durée de la formation</b>	2 ans
<b>Formation</b>	4 jours dans l'entreprise formatrice 1 jour à l'école professionnelle de 12 à 16 jours de cours interentreprises (durée variable selon le domaine spécifique)
<b>Salaires recommandés</b>	de 620 à 850 francs (1 <sup>re</sup> année d'apprentissage) de 750 à 1200 francs (2 <sup>e</sup> année d'apprentissage) recommandations des cantons BS/BL
<b>Vacances</b>	5 semaines
<b>Conditions posées aux entreprises formatrices</b>	place de travail avec encadrement
<b>Exigences posées aux formatrices/formateurs en entreprise</b>	certificat fédéral de capacité (ou titre équivalent) contact aisé avec les jeunes fréquentation du cours de formation pour formateurs/trices (40 leçons) ou présentation d'une certification équivalente
<b>Soutien</b>	En cas de difficultés, tant les apprentis que les formateurs/trices peuvent bénéficier d'un encadrement individuel (EI). Tous les objectifs de formation sont fixés dans le guide méthodique édité par l'ASFL – Association suisse pour la formation professionnelle en logistique. A commander au: Centre de formation en logistique, case postale 26, 1723 Marly 2, <a href="mailto:cfl@asfl.ch">cfl@asfl.ch</a> Version électronique: <a href="http://www.asfl.ch">www.asfl.ch</a>
<b>Temps consacré à l'encadrement des apprentis</b>	Il est plus important au début de la formation (env. ½ jour par semaine pour les formateurs/trices) que par la suite. En règle générale, si les apprentis ont été bien instruits, ils contribuent très tôt (après le 1 <sup>er</sup> semestre) au bon fonctionnement de l'entreprise.
<b>Examen</b>	Si l'examen théorique et pratique organisé à la fin de la formation est réussi, la personne formée reçoit une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).
<b>Formation continue</b>	Les titulaires de l'attestation ont la possibilité d'entrer en 2 <sup>e</sup> année d'apprentissage de logisticien CFC et de se préparer à l'obtention du certificat fédéral de capacité.
<b>Renseignements</b>	Les entreprises intéressées à former sont invitées à prendre contact avec l'office ou le service de la formation professionnelle de leur canton: <a href="http://www.ofp.formationprof.ch">www.ofp.formationprof.ch</a>

## Travaux qui doivent être appris et exercés dans l'entreprise

# Contenus de la formation

### Logisticienne / Logisticien AFP

#### Marchandises

- réceptionner les marchandises
- mesurer, peser, contrôler les marchandises
- contrôler l'état des engins échangeables et les échanger
- traiter les livraisons erronées

#### Transport et appareils techniques

- se servir des moyens internes de transport
- nettoyer et entretenir installations et appareils
- conduire les moyens de transport
- organiser et exécuter les transports internes

#### Stockage

- stocker les marchandises en fonction des produits
- surveiller les réserves

#### Expédition

- préparer les livraisons
- emballer et expédier les marchandises
- établir les documents d'accompagnement et adresser les marchandises
- charger les moyens de transport

#### Remise et distribution

- remettre et distribuer la marchandise
- emballer et envoyer la marchandise
- établir les documents d'accompagnement et adresser les marchandises

#### Service à la clientèle

- se comporter de manière aimable et axée sur les exigences du client
- conseiller les clients

#### Communication et informatique

- utiliser les moyens de communication
- utiliser les outils informatiques

#### Sécurité et environnement

- appliquer les prescriptions en matière de sécurité au travail et les principes ergonomiques
- appliquer les prescriptions en matière de protection de l'environnement
- manipuler les matières dangereuses conformément aux prescriptions

Feuilles d'information au sujet des formations professionnelles initiales de deux ans avec attestation fédérale  
[www.fpi2.formationprof.ch](http://www.fpi2.formationprof.ch)  
 Edition janvier 2010

La reproduction intégrale ou partielle à des fins non lucratives est autorisée, y compris le stockage et l'utilisation sur des supports de données optiques et électroniques, moyennant l'indication de la source.

#### Conception et réalisation

© CSFO | Domaine médias formation professionnelle, en collaboration avec le Service orientation professionnelle, formation professionnelle et continue du Département de l'éducation de Bâle-Ville

#### Editeur

CSFO | Domaine médias formation professionnelle | Maison des cantons | Speichergasse 6 | CP 583  
 3000 Berne 7 | téléphone 031 320 29 00 | fax 031 320 29 01 | [formationprof@csfo.ch](mailto:formationprof@csfo.ch)